

BIEN VIEILLIR DANS LE GERS

LA SEMAINE BLEUE du 3 au 9 octobre 2016



LA SEMAINE BLEUE

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu. Chaque année, un concours prime les meilleures initiatives.

Dans notre département :

Dans le cadre de la « semaine bleue » (3 au 9 octobre) le Conseil départemental a décidé de présenter chaque jour une de ses politiques dédiées aux personnes âgées dans le Gers.

La solidarité envers nos anciens est une priorité du Conseil Départemental qui consacre plus de 80 millions d'euros chaque année à l'action gérontologique.

Si le dispositif le plus connu reste l'Aide Personnalisée Autonomie (APA) versée par le Conseil départemental à près de 7000 gersois, d'autres programmes ont fait la démonstration de leur utilité en apportant des réponses concrètes aux attentes de nos anciens et de leurs familles.

L'ensemble de ces dispositifs est exposé dans une brochure intitulée « Bien vieillir dans le Gers », téléchargeable dans la rubrique Personnes âgées (colonne de droite, voir photo ci-dessous) ou envoyée par voie postale sur simple demande (au 05 62 67 40 73).

Gisèle Biémouret, première Vice-Présidente en charge de la Solidarité effectuera une série de visites de terrain qui permettront aux gersois de découvrir chaque jour un dispositif nouveau :

Centre Communal d'Action Sociale) « Bastides de Lomagne » (Saint-Clar-Mauvezin-Cologne) et visite de deux familles de Solomiac bénéficiant de l'APA à domicile.

Quelques précisions :

Le Conseil départemental du Gers est un des premiers à revaloriser l'aide APA : augmentation des heures et diminution de la participation des personnes âgées. On a plus d'heures et on paie moins.

La prise en charge au départ par une assistante sociale permet de faire un plan personnalisé.

Trois possibilités s'offrent aux personnes âgées dans l'ordre de priorité : le maintien à domicile, la famille d'accueil (135 familles d'accueil dans le Gers), l'EHPAD pour les plus âgées (Dans le Gers on veut éviter que les EHPAD soient des lieux de fin de vie, mais des lieux de vie, avec des animations, des occupations : hortithérapie, stretching, poulaillers...)

NB: cliquez sur les liens rouges pour plus de renseignements.



Gisèle Biemouret Madame la Députée 1ère Vice-Présidente du Conseil Départemental chargée de la solidarité et Marie-Josée Zago, chef du service du Numéro vert social du Gers présentent " la semaine bleue dans le Gers".

ESPACE DÉPARTEMENTAL D'ART CONTEMPORAIN
MEMENTO
 PRÉSENTE
INCIDENT DOMESTIQUE
 EXPO DU 20/05 AU 30/09

DÉPARTEMENT DU GERS

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SOLIDARITÉ GERS DURABLE ÉDUCATION NOUVELS TRANSPORTS ÉCONOMIE AMÉNAGEMENT AGRICULTURE ENVIRONNEMENT CULTURE PATRIMOINE SPORT LOISIRS TOURISME

Accueil / Solidarité / Personnes âgées

Enfance et Famille
 Santé
 Personnes handicapées
 Personnes âgées

PERSONNES ÂGÉES

- Éducation Personnalisation d'accompagnement - APL
- Maintien à domicile
- Solutions d'hébergement et d'accueil
- Aide Sociale à l'habbergement
- CODESPA du Gers
- Transports à la demande - TAD
- MAIA

L'AIDE SOCIALE AUX PERSONNES ÂGÉES

Les lois de décentralisation ont positionné le Département comme la première autorité de portée de l'ensemble des dispositifs et structures en faveur des personnes âgées.

Depuis plus de 10 ans, le Département du Gers a conduit une politique volontariste et ambitieuse en faveur des personnes âgées :

- Numérisation des maisons de retraite,
- création de l'APVA,
- mise en place de la Mélanstancie.

Ainsi, le Conseil Départemental a amélioré les conditions d'accueil dans les établissements et augmenté le nombre de places.

Il a diversifié cette offre par la création de lits d'accueil spécialisés pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, avec la possibilité d'une prise en charge des frais d'hébergement par l'aide sociale départementale.

Pour répondre au souhait de la personne âgée de rester à son domicile, le Conseil Départemental du Gers offre plusieurs prestations d'aide sociale.

Le Département du Gers apporte une aide conséquente aux aînés gersois tant sur le plan de la qualité de la prise en charge que sur celui de la coordination sur l'ensemble du territoire.

Être aîné(e) dans le GERS

TELÉCHARGER LE NOUVEAU GUIDE BIEN VIEILLIR DANS LE GERS

Guide des aînés 2014

EN SAVOIR +

Service Vert Social
 9 000 12 31 30
 Numéro Vert Social

<http://www.gers.fr/index.php?tg=oml&file=solidarite.html&cat=10&souscat=14>

Être aîné(e) dans le GERS

DÉPARTEMENT DU GERS
 GERS GASCogne
 www.gers-gascogne.com

GUIDE pour bien vieillir dans le Gers

le guide à télécharger.